



Futurobois lance l'édition 2010 de son palmarès construction bois en Poitou-Charentes

mercredi 16 juin 2010, par [lpe](#)

[FUTUROBOIS](#), association des professionnels du bois en Poitou-Charentes, lance la 6e édition de son "Palmarès construction bois en Poitou-Charentes", un concours ouvert aux professionnels du secteur jusqu'au 29 octobre 2010 avec une remise des prix en 2011.

En détails, il s'agit d'illustrer et de promouvoir les possibilités d'emploi du bois dans la construction en région Poitou - Charentes.



Ce palmarès aura pour effet :

- d'identifier des réalisations dans différentes catégories de bâtiments sur l'ensemble du territoire régional (inventaire des réalisations et des bonnes pratiques)
- de sélectionner des opérations qui pourront constituer des références propres à illustrer et valoriser l'usage du bois dans la construction, en s'attachant désormais plus particulièrement à celles qui présentent les meilleures performances énergétiques, avec la prise en compte du DPE (Diagnostic de Performance Energétique),
- de valoriser le maître d'ouvrage, le concepteur et les entreprises des constructions lauréates,
- de motiver l'ensemble des intervenants par des actions de communication pendant la période d'appel à candidature, à l'occasion de la remise des prix et trophées et ultérieurement.

Futurobois organise le Palmarès de la Construction Bois en Poitou-Charentes avec la collaboration de l'ADEME, du CAUE 79, du Cluster Eco-Habitat et le soutien de la Région Poitou-Charentes.

Ce Palmarès sera décerné aux **réalisations exemplaires**, situées en Poitou-Charentes, **achevées depuis moins de 10 ans** (c'est-à-dire entre le 01/10/2000 et le 30/05/2010), à système constructif structure bois quel qu'il soit (ossature bois, poteau poutre, bois massif empilé, etc.).

Les réalisations devront être pertinentes non seulement dans la réponse technique par le boisconstruction mais elles devront également constituer des réponses satisfaisantes sur le plan de la qualité architecturale et paysagère comme sur le plan énergétique et environnemental (maîtrise de l'énergie, bioclimatie, énergies renouvelables).

Inscriptions et règlement : [cliquez ici](#)